

Nous partageons certains grands principes énoncés par les associations dans le Pacte pour la transition dont le but est de construire des communes écologiques, solidaires et démocratiques. C'est pour cela que nous avons décidé d'inclure dans notre programme certaines de leurs propositions.

Comme proposé par le Pacte pour la transition, nous nous engageons à :

- Nous doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales)
- Donner la priorité aux logiciels libres dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général
- Limiter la place de la publicité dans l'espace public

Nous souhaitons mettre en place un conventionnement avec les agriculteurs locaux pour la fourniture de produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée pour fournir la cuisine centrale municipale que nous créerons. Par exemple, en :

Appuyant la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices

Préservant et mobilisant le foncier agricole et en accompagnant l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne

Comme proposé par le Pacte pour la transition, nous nous engageons à :

- Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective
- Donner la possibilité de manger des repas sans viande pour les enfants qui le souhaitent, le plus souvent possible, au-delà même du repas végétarien, prévu par la loi
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols en limitant les espaces goudronnés (les éventuels développements indispensables devront obligatoirement être compensés par de la végétalisation d'espace et nous inciterons la transformation des parkings existants en parkings végétalisés)
- Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire
- Protéger la ressource en eau, en assurant une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun
- Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou un plan climat citoyen ambitieux, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergies renouvelables notamment citoyennes.

En accord avec les propositions du Pacte pour la transition, nous nous engageons pour :

- La gratuité des transports urbains pour tous ; l'augmentation du nombre d'agents d'accompagnement, de la fréquence et de l'amplitude horaire des bus urbains ; l'adaptation des lignes et des stations de bus aux usagers et aux riverains, avec une desserte suffisante des quartiers vers la gare aux heures de pointe. Nous partageons l'idée de renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur le territoire.
- Un parc automobile municipal ajusté et moins polluant. Nous nous engageons à limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.
- Un projet de recyclerie. Nous partageons le principe d'impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Nous voulons faire de Dreux une ville référence aussi en matière d'expérimentation. A ce titre, nous accompagnerons des projets expérimentaux pour le développement des habitats participatifs et des éco-lieux. Nous rejoignons donc la proposition faite de développer les habitats participatifs et des éco-lieux accessibles

à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

Nous financerons les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques.

Nous souhaitons mettre en place un programme de co-construction des projets avec les Drouais. A ce titre, nous reprenons les propositions faites par le Pacte de la transition de :

Mettre en place et en renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

Soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.

La proposition faite de mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants nous intéresse. Néanmoins, nous procéderons d'abord à une phase d'expérimentation.

Sur les propositions suivantes, nous avons quelques précisions à apporter.

- **Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.**

Nous organiserons des permanences dans chaque quartier pour avoir accès à un médiateur numérique, qui accompagnera et guidera les Drouais dans leurs démarches administratives sur internet.

- **Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.**

Nous créerons un lieu d'accueil d'urgence.

- **Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.**

Nous mènerons un bilan énergétique afin d'évaluer les déperditions sur tous les logements, y compris les plus récents, et ainsi lutter contre les passoires thermiques. Nous accompagnerons une restriction des émissions de carbone à travers une campagne d'isolation des bâtiments publics et privés, à commencer par les bâtiments municipaux. Actuellement, le chauffage représente 20 à 35 % des émissions de dioxyde de carbone, c'est pourquoi nous devons agir sur ce point.

Nous supprimerons l'éclairage de nuit dans les zones non fréquentées de la ville (type zone industrielle).

La lumière artificielle nocturne constitue une pollution lumineuse. Elle perturbe les comportements (migrations, reproduction) et cause la mort de nombreuses espèces. Sachant que l'alternance jour/nuit est vitale également pour l'être humain, car elle permet la synchronisation de l'horloge biologique et un sommeil de qualité, il conviendra donc de faire respecter strictement la législation en la matière en s'assurant que les enseignes commerciales/bureaux éteignent leur éclairage la nuit.

Nous mettrons en place les engagements de la Charte pour un Éclairage Durable (nouvelle Charte parue en octobre 2019).

Nous mettrons en place l'extinction de nuit sur une période aussi longue que possible (le crépuscule étant une période cruciale pour de nombreuses espèces) ou un éclairage dynamique partout où l'extinction n'est pas possible en concertation avec les habitants, en fonction des besoins.

Des indicateurs seront définis avec les associations environnementales et les Drouais plus globalement pour déterminer/mesurer les baisses de consommation d'énergie.

- **Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.**

Nous limiterons l'implantation de surfaces commerciales dans la zone Nord déjà trop achalandée, et avec des enseignes uniformisées qui ne proposent pas de consommer autrement ou mieux.

Si au nom du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, une commune ne peut interférer dans la concurrence en imposant un acteur plutôt qu'un autre, elle dispose cependant de plusieurs leviers pour orienter les installations.

Ainsi, nous pourrions mener des politiques de commerce de proximité, et développer les circuits de distribution locaux des productions locales, à travers des projets alternatifs tant dans leur contenu (coopératives, financements éthiques, etc.) que dans le formalisme de la mise en œuvre (zone d'implantation, etc.), en facilitant l'installation des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (recycleries, ressourceries, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne ou en réservant des espaces pour des projets citoyens).

Dans les documents d'urbanisme, il est possible de créer des périmètres de sauvegarde commerciale, pour préserver certains commerces en conservant la destination commerciale des locaux, en bloquant les ventes ou préemptant certains locaux (en les acquérant en priorité).

La ville pourra ainsi préempter dans une optique de maintenir certains commerces qui assurent la possibilité d'acheter mieux, des produits de qualité, de proximité, aux vertus reconnues.

La ville investira directement dans certains projets : notamment en incitant les investissements vers le commerce de proximité, pour des organisations de la transition, ou pour un développement local ancré dans les territoires et dont les retombées positives sont directes pour la population et l'environnement.

Nous réfléchirons à la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et des Zones d'Activité Economique (ZAE) pour orienter le secteur d'activité des installations en fonction des besoins locaux.

Pour développer une politique de revitalisation du centre-ville, nous mettrons en place des programmes avec l'Etat, la Région, et développerons des formes de concertation active, associant habitants et acteurs économiques et associatifs, dans l'élaboration du projet de développement commercial du territoire, et pour chaque projet d'implantation ou d'extension de grandes ou moyennes surfaces, ainsi que le développement de circuits locaux alternatifs.

- **Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.**

Nous construirons un écoquartier Haute Qualité Environnementale (autour de la gare).

Nous favoriserons et accompagnerons les projets de construction d'habitats passifs.

Voir notre réponse précédente concernant le bilan énergétique des logements.

- **Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.**

Nous veillerons à inclure la protection de la faune et de la flore dans le prochain PLU. Cela permettra d'éviter le gâchis sur l'abattage d'arbres remarquables, même sur une parcelle privée.

Nous ne maintiendrons pas le projet de patinoire, ruineux pour la Ville (le déficit annuel de fonctionnement est estimé entre 600 000 euros et 1 million d'euro).

- **Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.**

Nous réorganiserons la circulation par un partage réfléchi de l'espace entre les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les transports en communs... Nous créerons un nouveau plan de circulation (réaménagement des entrées de ville pour fluidifier et sécuriser la circulation, modification de la circulation dans les zones commerciales et industrielles...).

Nous créerons un plan vélo : parkings, lieux de remise en état et de mise à disposition.

Nous créerons une Maison du vélo (location de vélos, réparation, assistance...).

- **Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.**

Nous développerons les circuits locaux alternatifs.

- **Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.**

Nous proposerons de moduler la taxe sur les ordures ménagères en fonction du degré de tri. Nous proposerons à l'Agglo la mise en place d'une part incitative de la TEOM (en plus d'une part fixe due par tous), assise, pour chaque local, sur la quantité et la nature des déchets produits, exprimée en nombre d'enlèvements pour récompenser les comportements écoresponsables (tri et réduction de la production de déchets).

- **Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.**

Nous prévoyons la création d'un centre de récupération/recyclerie. Les objets recueillis seront soit redistribués en l'état ou upcyclés pour leur donner une 2<sup>nd</sup>e vie. Le projet étant de développer une activité d'insertion professionnelle à partir d'objets récupérés.

Nous aménagerons sur le drouais des structures ou plateaux de formation liés aux métiers en tension, dont les réparateurs et les artisans.

- **Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.**

Nous referons nombre de trottoirs trop étroits, abimés, voire inexistantes, en pensant aux poussettes et aux personnes en situation de handicap et / ou à mobilité réduite.

- **Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.**

Voir réponse précédente concernant la rénovation.

- **Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.**

Nous prévoyons la création d'un centre de récupération/recyclerie. Les objets recueillis seront soit redistribués en l'état ou upcyclés pour leur donner une 2<sup>nd</sup>e vie. Le projet étant de développer une activité d'insertion professionnelle à partir d'objets récupérés.

Nous aménagerons sur le drouais des structures ou plateaux de formation liés aux métiers en tension, dont les réparateurs et les artisans.

- **Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.**

Nous nous engageons à ce que la commission extra-municipale de l'environnement puisse donner son avis sur les délibérations avant les conseils. Nous donnerons la possibilité à tous les Drouais de questionner le conseil municipal sur toutes les politiques menées sur la ville.

- **Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.**

Notre réflexion n'a pas encore abouti sur ce sujet.